



Département du JURA
Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 juin 2026

Présents : Mmes : Ghislaine JUY, Jennifer MARQUES, Liliane LINDECKER, Isabelle ROUSSEL-VISTOT, Aurélie GARCIA

MM. : Cédric IVANES, Sébastien PILLOT, Hervé DUGUA, Damien BOUCLANS,

Absent : M Sébastien JOUILLEROT donne procuration à M Cédric IVANES,

M Jérémy MAGNIN donne procuration à M PILLOT Sébastien

Secrétaire de séance : M BOUCLANS Damien

Début de la séance : 19h03

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 mai 2026

Approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 025-2026 : Devis espaces verts

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite des échanges intervenus lors de la précédente séance, trois entreprises ont été consultées pour assurer la tonte des espaces communaux. L'une d'entre elles n'a pas souhaité transmettre de devis.

Deux propositions ont été reçues :

- M. ZEEH Guillaume, prestataire intervenu en 2025, pour un montant de 15 156 € ;
 - M. TOURNIER Mickaël, pour un montant de 15 720 €.

Il est indiqué que l'offre de M. TOURNIER est légèrement plus élevée, mais que son entreprise dispose de plusieurs salariés, ce qui limite les risques d'interruption de service en cas d'absence. Il est toutefois rappelé que M. ZEEH n'a connu aucune absence lors de l'exécution de sa prestation l'année précédente.

Le contrat est prévu pour une durée d'un an.

Après délibération, le conseil municipal décide de retenir l'offre de M. ZEEH.

Approuvé à l'unanimité à 7 pour, 2 contre et 2 abstentions.

DÉLIBÉRATION 026-2026 : Devis Eglise

Monsieur le Maire présente le devis de travaux de mise aux normes électriques de l'église, établi par la société Prêtre. Il précise que l'église ne respecte plus la réglementation en vigueur : le clocher et l'horloge ne disposent pas de parafoudre et le coffret électrique est obsolète.

Le montant du devis s'élève à 3 132 €. Compte tenu des risques liés à cette situation, il apparaît nécessaire d'effectuer ces travaux.

Approuvé à 10 pour et 1 abstention.



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

+ DÉLIBÉRATION 027-2026 : Devis transport en Bus

Monsieur le Maire présente le devis transmis par Arbois Tourisme pour l'organisation d'une sortie au marché de Noël de Colmar, prévue le 12 décembre.

Le coût de la prestation s'élève à 1 280 €, auquel pourra s'ajouter un supplément de 190 € si le temps de repose du chauffeur entre l'aller et le retour est de moins de 9 heures.

Deux types de véhicules sont proposés :

- un autocar de 57 places sans sanitaires ;
- un autocar de 52 places avec sanitaires.

Après échange, le conseil municipal retient la solution avec sanitaires. Le coût de participation est fixé à 25 € par personne, la commune ne peut faire de bénéfice sur ce type de prestation. La commission cadre de vie a décidé d'accorder une participation financière permettant de ramener le tarif à 15 € pour les habitants d'Ougney.

Il est précisé que les places seront attribuées en priorité aux habitants de la commune.

Approuvé à 10 pour et 1 abstention.

+ DÉLIBÉRATION 028-2026 : Référents communaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit désigner trois référents pour la communauté de commune de Jura Nord, dans les domaines suivants :

Culture : Mme Jennifer MARQUES ;

Tourisme et Économie : Mme Aurélie GARCIA ;

Assainissement : M. Damien BOUCLANS.

Approuvé à l'unanimité

+ DÉLIBÉRATION 029-2026 : Subventions

Monsieur le Maire expose les demandes de subvention :

- **PaViOu** : ils subventionnent plusieurs sorties scolaires et affaires pour les enfants du RPI, avec cette année une sortie à la caserne de pompiers en plus. La commune leur fournit deux gratuités de la salle et le prêt du matériel. Mr le Maire propose une subvention de 200 €. **Approuvé à 9 pour et 2 abstentions.**
- **Banque alimentaire du Jura** : proposition de ne pas attribuer de subvention cette année (limitation du nombre de subventions). **Unanimité.**
- **Association sportive du collège de Pesmes** : 3 enfants concernés, 50 € par enfant, comme pour le foot, soit 150 € proposé. **Unanimité.**
- **École de Gendrey (voyage)** : 1 enfant concerné, demande 40 €, proposé 100 € comme les autres voyages scolaires. **Approuvé à 7 pour, et 4 abstentions.**



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

+ DÉLIBÉRATION 030-2026 : Antenne relais SFR

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire que le conseil municipal l'autorise à signer la convention pour l'installation d'une antenne relais SFR sur l'église.

SFR propose une redevance annuelle de 7 500 € HT annuel, pour un contrat d'une durée de 12 ans.

La mise en place de l'antenne est prévue au second semestre de l'année.

Cette installation permettra à la commune de bénéficier d'une source de revenus stable, sans coût d'entretien pour la commune, et contribuera à améliorer la couverture mobile sur le territoire.

Approuvé à l'unanimité.

+ QUESTIONS DIVERSES

➤ **Commission Cadre de vie et gestion funéraire :**

- 7 tombes à relever, 3 devis à réaliser.
- Sachets de déjection canine avec poubelles (135 € pièce, négociation possible pour moins cher).
 - Terrain Intermarché : demande de prix du terrain
 - Renouvellement des poubelles à prévoir.
 - Boîte d'échange citoyenne, en cours de réflexion.
- Projet subvention du permis de conduire : financement pour les 15-20 ans contre 18 h de bénévolat pour la commune.
 - Fontaine pour City Stade : 700-900 € la fontaine, devis en cours.
 - Plantation de vivaces sur le pont de l'ancienne voie ferrée.
 - 13 juillet : défilé à 18 h suivi de l'apéritif offert par la commune
- Bourses aux livres : Dimanche 20 septembre : gratuit, 17 stands ou plus avec une seule table.
- Fête foraine : Samedi 10 / dimanche 11 octobre : mise en place gratuite si la commune fournit l'eau et l'électricité pour les caravanes. Horaires nocturnes : samedi 15 h – 22 h, dimanche 11 h – 18 h.
 - Halloween : 31 octobre, 18 h – 19 h puis collation offerte par la mairie
 - Marché de Noël de la commune le 13 décembre
 - Gouter des enfants le 19 décembre
 - Repas des anciens le 20 décembre

➤ **Commission communication :** la commission organise la refonte du site internet qui n'est plus à jour, de la page Facebook et de Panneau Pocket. La commission a décidé que seules les informations liées au village seront publiées, les informations extérieures seront limitées aux manifestations.

➤ **Adresse mail de la mairie :** changement d'adresse de la mairie et de Mr le Maire. Cela permettra une meilleure classification et la sécurisation des mails. mairie@ougney.fr et mairie@ougney.fr

➤ **Subvention ancienne poste :** à la suite de la rénovation des logements, le dossier est enfin clos, le montant perçu de la dernière subvention est de 33 711.07 euros.

➤ **Restaurant communal :** rendez-vous avec l'architecte et le maître d'œuvre prévu pour le 24 juin.



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

- Mur ancien château : il est mitoyen avec une maison voisine. Il y a des infiltrations sur le mur ayant endommagé la charpente. Les experts avaient demandé un plan de bornage, réalisé sous l'ancien conseil. Le mur étant mitoyen, les travaux sont à partager. Estimation : 12 000 € + travaux de réfection du toit. Questions sur la prise en charge par les assurances en cours.
- Contentieux urbanisme : le conseil est saisi par le Tribunal administratif à la suite d'un permis de construire accordé, et contesté par un voisin. Dossier transmis à l'avocat de la commune.
- Questions diverses :
 - Fil téléphonique rue de la Gare et Grande Rue, intervention demandée.
 - Feu non fonctionnel, réparation en attente. Caméra remise le 9 juin. Il est soulevé que les caméras et le feu sont importantes pour la sécurité et le ralentissement des voitures dans cette rue.
 - Panneau Pocket : il est demandé d'ajouter les informations sur la circulation : la municipalité les mets lorsqu'elle en a les informations, nous n'avons reçu aucune information de la commune de Pagney.
 - Mur école : pas de nouvelle sur la décennale, relance de Groupama prévue.
 - Assurance perte de revenu pour maire et adjoints : 150 €/an, couvrira accidents lors des réunions de chantier ou autres.

Séance clôturée à 19h54

Le secrétaire de séance
BOUCLANS DAMIEN

M. le Maire
IVANES Cédric